



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ATTEINTES A L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE

Non aux licenciements des 3 éducateurs de Prévention spécialisée de l'Association «Jeunes et cités» de Vandoeuvre en Meurthe-et-Moselle (54)

La Fédération C.G.T. de la Santé et de l'Action Sociale a eu connaissance des licenciements de trois salarié-e-s syndiqué-e-s de l'Association « Jeunes et Cités » de Vandoeuvre en Meurthe-et-Moselle (54).

Le tort de ces 3 salarié-e-s est d'avoir lutté pendant un an contre les conséquences d'une fusion imposée de leur précédente association « Vivre dans la Ville » avec « Jeunes et Cités ». Opération qui a visé à une économie d'échelle accompagnée de suppression de postes et de coupes budgétaires...

Ces 3 salarié-e-s ont ensuite connu une véritable problématique de harcèlement professionnel au travers de mobilité contrainte, de volonté de leur imposer de nouvelles pratiques professionnelles, en l'occurrence, fournir à l'employeur des listes nominatives d'usagers lors d'une enquête ministérielle.

En cohérence avec le respect dû aux usagers, au respect de l'article L 226.2.2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, de l'éthique professionnelle et de la démarche de Prévention Spécialisée rappelée dans l'Arrêté du 4 juillet 1972, les salariés ont refusé cette injonction.

La direction de l'Association a saisi ce moment pour entamer des procédures de licenciement pour « insubordination et désobéissance »

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, son Union Fédérale de l'Action Sociale et son Collectif National « Prévention Spécialisée :

- Dénoncent les licenciements de ces 3 professionnels injustement sanctionnés pour avoir respecté l'éthique de la prévention spécialisée
- Demandent la réintégration immédiate de ces salariés
- Saisissent la commission « éthique et déontologie » du Conseil Supérieur du Travail Social auprès du Ministère
- Appellent l'ensemble de ses organisations à l'action jusqu'à la réintégration de ces professionnels et à manifester dès à présent leur soutien

Montreuil, le 4 octobre 2013

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

305

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01 48 57 56 22
E-Mail :
com@sante.cgt.fr